

# ASSOS. MANIFESTATIONS INFOS

## TARGON - le bulletin de votre commune

*un art de vivre!*

### Le mot du Maire



Notre commune s'est résolument inscrite, dans une initiative qui l'emmènera, à termes, à ne plus utiliser de produits phytosanitaires. Bien sûr, cette reconversion ne peut pas s'accomplir d'un coup de baguette magique. Il faudra pour y parvenir changer nos vieilles habitudes qui, je l'avoue, présentaient certains avantages, avantages d'éradiquer, en quelques pulvérisations, en périodes printanières et estivales toutes « les mauvaises herbes » qui ensemencent l'espace public.

« Mauvaises herbes » quel euphémisme, car il n'y a pas à proprement parlé de mauvaises herbes, mais tout simplement des idées reçues dont on a bien du mal à se défaire.

Pour autant, nous n'avons pas musardé pour mettre en application ces bonnes pratiques puisque nous avons, pour palier à cette reconversion radicale, fourni au personnel technique du matériel plus léger doté de batteries mieux adaptées à cet usage. Vous avez déjà pu les apercevoir, pour ceux qui ont l'œil exercé, traiter rues et trottoirs avec ces nouveaux ustensiles qui leur facilitent grandement la tâche, pour le

moins difficile, quand on la fait à la main.

Bien sûr, par rapport à l'ancien système, le temps consacré au désherbage s'est considérablement démultiplié. Mais quand on y réfléchit de plus près ce temps supplémentaire semble somme toute dérisoire au regard de la préservation de notre planète. Les premières évaluations avec le personnel confortent notre choix.

Fort de ces retours positifs, nous entendons bien poursuivre notre action en l'étendant au cimetière. Pour nous accompagner sur cette deuxième phase nous avons sollicité l'appui des services du CAUE qui nous apportera toute sa logistique afin d'effectuer, en douceur, le passage du tout glyphosate au tout enherbé.

Comme on le voit, nous assistons à une petite révolution copernicienne résultat d'une prise de conscience de vos élus qui ont décidé d'être partie prenante de cette orientation vertueuse dans laquelle nous nous sommes engouffrés non sans une certaine délectation avec le sentiment de jouer un rôle utile vis-à-vis de notre communauté.

Pour cela, nous devons être les fers de lance de cette démarche, en vous exhortant de nous rejoindre, condition sine qua non pour transformer l'essai de cette mutation clef de toute réussite. C'est en effet, par l'exemplarité de notre action que nous entendons apporter notre écot à la sauvegarde de nos écosystèmes. Nous le savons, il faudra beaucoup de patience et de pédagogie pour inverser la tendance.

Dans les prochains mois, nous allons sensibiliser nos administrés à travers une campagne d'information au travers de panneaux d'affichage. Ils seront implantés à des endroits stratégiques et visibles de notre commune. Vous pourrez y lire un certain nombre de préconisations et de conseils poussant d'une part à la citoyenneté par des petits gestes utiles qui viendront magnifier nos espaces communs.

A ce titre, nous envisageons, pour tous ceux qui voudront se joindre à ce fleurissement, de les aider en leur fournissant quelques variétés de plantes et de fleurs un moyen,

comme un autre, d'inciter nos administrés à se lancer. Nous entrevoyons, par ailleurs, d'établir une convention bipartite pour les habitants qui souhaiteraient s'investir pleinement, dans le cadre de cette démarche : exemple agrémenter son devant de porte par du mobilier urbain selon les critères définis par la mairie et ce, pour conserver une unité florale et mobilière.

En parallèle, nous avons demandé aux enfants des écoles, dans le cadre des activités périscolaires, de rechercher des slogans ayant pour support ; les déjections canines, les mégots et les déchets. C'est par un éveil collégial partant des enfants, que nous parviendrons à insuffler une autre façon de voir le monde.

Au-delà de notre attachement au développement durable, nous avons depuis quelques temps entrepris un certain nombre de chantiers. Tout d'abord la rue du Stade dont les travaux : accotements, bordures, bande de roulement, signalétique, marquage au sol, cheminement et passages piétons, parkings arrivent à échéance. Seul le talus bordant l'école et celui prolongeant le mur de soutènement restent à végétaliser. Les gardes corps surmontant le muret seront posés d'ici quelques jours.

Dans le courant du mois d'octobre les travaux de réaménagement de la rue de Thuir débiteront et se poursuivront jusqu'au mois de novembre. D'autre part, nous avons grâce à notre intervention auprès de le CDC, obtenu que soit pris en compte la réalisation de l'impasse Caulet et une partie de la Rue du 19 mars. Comme quoi il faut toujours faire preuve de vigilance pour arriver à ses fins lorsque c'est justifié.

Ceci étant pour revenir sur le sujet principal de mon éditorial le fleurissement de notre bourg j'ai en tête ce proverbe chinois « Toutes les fleurs de l'avenir sont les semences d'aujourd'hui » quel beau message d'espoir et de raison d'espérer.

Richard PEZAT

#### SOMMAIRE

<b>Mot du Maire</b> .....	1
<b>Infos utiles</b> .....	2
<b>Permanences du maire des adjoints / infos</b> .....	3
<b>Commune infos</b> .....	4 à 8
<b>Bibliothèque infos</b> .....	9 et 10
<b>Assos. Manifestations</b> .....	11 à 15
<b>Ça se passe chez nous</b> .....	16

NOVEMBRE-DECEMBRE 2019

## Infos utiles



### DECHETS VERTS

La commune organise un ramassage des déchets verts, pour les personnes n'ayant aucun moyen de locomotion, afin de les porter à la déchetterie. Les personnes concernées devront se faire inscrire en mairie. Les déchets verts devront être mis dans des sacs poubelles.

#### Dates de ramassage :

21 novembre  
19 décembre

Attention il ne sera accepté que des déchets verts. Toute infraction entraînera l'exclusion du ramassage.

#### POUR TOUT PROBLEME SUR LE RESEAU D'EAU

##### En cas d'urgence

SUEZ : 0 810 867 867  
ou  
SIAEPA : 05.56.06.13.89



#### SERVICE PUBLIC

Vos droits et vos démarches

- formation
- social
- papiers
- logement
- travail
- justice
- famille

La première **réponse** à vos **questions**

Sur internet  
service-public.fr

par téléphone  
3939

*Allo, service public*

*au prix d'une communication locale à partir d'un poste fixe*

## MARCHÉ

Sur la place du 11 Novembre  
**Vendredis : de 7h30 à 13h**  
Maraîcher, Traiteur, Charcutier, Fromager

**Mercredi : Poissonnier** Place de l'Eglise

### Informations

### Permanence Séniors

Au foyer de la R.P.A - Contacter Mme Marie BELLOCQ  
au 05.56.23.65.86

Lundi 14h à 16h - Mardi 9h à 11h et 14h à 18h  
Mercredi 14h à 18h - Jeudi 9h à 11h et 14h à 16h  
Vendredi 9h à 11h et 14h à 16h

Chaque après-midi activités, ateliers créatifs, jeux de société, de mémoire, goûter, troc loto.... Ouvert à tous.

**Le numéro d'urgence d'ERDF (aujourd'hui Enedis) est le**  
**09 72 67 50 33.**

**Urgence Sécurité Gaz au 0 800 47 33 33**  
(appel gratuit depuis un poste fixe)

#### ORDURES MENAGERES

Tout départ ou arrivée sur la commune doit être signalé en Mairie, ainsi que toute modification dans votre foyer.

#### BOITE AUX LETTRES

Merci de faire apparaître sur votre boîte aux lettres :

- ♦ Noms et prénoms des occupants du logement
- ♦ Numéro de la maison ou du logement

#### Horaires d'ouverture de la déchetterie de St Léon



Lundi : 13h15 à 17h  
Mardi au Samedi : 9h15 à 13h et de 13h40 à 17h

#### Horaires d'ouverture du Secrétariat de la Mairie au public

Tél : 05.56.23.90.13 - fax : 05.56.23.45.47

mairie.targon@wanadoo.fr

www.mairie-targon.fr

lundi	9h00 - 12h30	15h00 - 18h00
mardi	9h00 - 12h30	15h00 - 18h00
mercredi	9h00 - 12h30	15h00 - 18h00
jeudi	9h00 - 12h30	15h00 - 19h00
vendredi	9h00 - 13h00	14h00 - 17h00

## Maire et Adjoint

*M. PEZAT Richard,*  
Maire reçoit sur rendez-vous en Mairie :  
Lundi - mardi -  
mercredi - jeudi  
de 14h00 à 18h00

*Les adjoints reçoivent en Mairie sur rendez-vous :*

*MAULUN Frédéric*

*LASCROUX Anne-Christine*

*AVENTIN Mireille*

*DEJEAN Frédéric*

## ORGANISMES PRESENTS

- Assistante sociale M.S.A.  
le 3e jeudi du mois, sur rendez-vous pris au 05.57.98.25.10.
- Assistante sociale Régime Général  
le mardi, sur rendez-vous pris à la M.D.S.I. de Cadillac au 05.57.98.12.00.
- Monsieur BORD, Architecte du C.A.U.E  
Permanence : 15 novembre et 20 décembre  
Prendre rendez-vous à la mairie : 05.56.23.90.13
- Familles rurales : Permanences défense des consommateurs le lundi de 9h à 12h  
Prendre rendez-vous au 06.79.84.59.39, M. FRIOU.
- SIPHEM :  
Prendre rendez-vous au 05.56.71.70.20.

## OUVERTURE AU PUBLIC

### GENDARMERIE DE TARGON

mercredi et vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.  
Téléphone : 05.57.34.45.30

### GENDARMERIE DE CREON

lundi au samedi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.  
Dimanche : de 9h00 à 12h et de 15h00 à 18h00  
Téléphone : 05.57.34.45.20

## Infos

Lors d'intempéries, en cas de coupure générale d'électricité sur la commune, vous pouvez joindre la mairie au

**05 56 23 63 05**

Au-delà des heures d'ouverture de la mairie,

Vous pouvez appeler le

**06 37 24 50 22**

pour toute urgence.



Cette aire de covoiturage se situe sur le parking du cimetière. Ce point de rencontre est matérialisé par une signalétique sur la D 11 à hauteur de la résidence «Petit Bois », parking du cimetière.

Partager sa voiture, réduire ses frais de transport, échanger avec

d'autres automobilistes le temps du trajet donne à cette démarche citoyenne un côté sympathique et convivial. C'est une nouvelle façon de voyager économique et écologique entre son domicile et son lieu de travail entre autres.

A ce propos un site est dédié à tous les adeptes de ce nouveau mode de transport collectif il s'agit : [www.covoiturage33.com](http://www.covoiturage33.com). N'hésitez pas à le consulter.

PHARMACIE ET MEDECIN DE GARDE - 3237

**PHARMACIE ET MEDECIN DE GARDE - 3237**

**Vous pouvez désormais suivre l'actualité culturelle Targonnaise sur la page Facebook « Culture Targon »**  
**<http://www.facebook.com/CultureTargon>**

### ETAT CIVIL RECONNAISSANCE

Nous recommandons aux futurs parents, non mariés, de venir en couple à la mairie, avant la naissance de l'enfant.

En effet, la procédure de reconnaissance anticipée leur évitera d'avoir des problèmes administratifs par la suite.

### RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes âgés de 16 ans, nés en 2003 ont l'obligation de se faire recenser en Mairie, à partir de leur date d'anniversaire

munis du livret de famille et d'une pièce d'identité ou d'un acte de naissance (Présence du jeune indispensable)

Délibérations du conseil municipal du 25 juin 2019

- Marché réaménagement zone de sport – choix de l’entreprise et autorisation de signature
- Convention avec le CAUE dans le cadre de la mise en place de zéro phyto – Autorisation de signature
- Création d’un poste à temps complet d’adjoint technique à compter du 16 octobre 2019
- Dénomination du nombre de représentants qui vont siéger au conseil communautaire
- Etablissement Public Foncier – positionnement de la Commune de Targon pour l’établissement d’une convention de partenariat - autorisation de signature
- Emplacement réservé N°2 levée du droit de préemption droit de délaissement
- Convention avec le Conseil Départemental dans le cadre des travaux sur le RD 238 rue de Thuir au titre d’un fond de concours de 50 000.00 €
- Autorisation d’encaisser le rétribution issue de la coupe de bois sur pied sur des biens communaux

Cérémonie  
commémorative  
du 11 novembre

11h30 Cérémonie  
 au monument aux morts

Dépôt de gerbe

12h00 Vin d’honneur

ELECTIONS



Les prochaines élections  
 Municipales les : 15 et 22 mars 2020

Pensez à vous inscrire  
 sur la liste électorale avant le 7 février 2020

Documents obligatoires pour l’inscription :

- Pièce d’identité en cours de validité
- Justificatif de domicile

**Le vote est l’affaire de chaque citoyen !**



## Note d'informations aux usagers

Le SIAEPA de Targon fort de 7 communes (Blésignac, Faleyras, Ladaux, Saint-Léon, La Sauve, Soullignac et Targon) a déclenché une série de travaux sur ROUSTAING et TERRE-FORT. Ces travaux se déclinent en 2 tranches.

La **première** tranche consiste à changer le diamètre de la canalisation fonte par du PVC. Cette opération permettra de répondre aux besoins en eau de ce secteur ouvert, dans le PLU, à la constructibilité.

La **deuxième** concerne l'extension du réseau d'assainissement pour, d'une part, collecter les maisons existantes et d'autre part desservir les nouvelles constructions du « Hameau de Tantum ».

Une fois l'achèvement des travaux, les propriétaires auront deux ans pour se collecter. A la suite de quoi, ils devront s'acquitter de la **P A C** (Participation au Financement à l'Assainissement Collectif. Cette participation s'inscrit dans le cadre de l'article 30 de la loi 2012-354 du 14 mars 2012 qui a institué la participation pour l'assainissement collectif (PAC).

La PAC est exigible à compter de la date de raccordement de l'immeuble. Les prix sont fixés par le syndicat. Ils ne doivent pas dépasser 80 % du coût de fourniture et de pose d'une installation d'assainissement individuel.

C'est sur ces bases conformément à la loi 2012-354 du 14 mars 2012, notamment l'article L.1331 du code de la santé publique, que nous avons fixé, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2019, les tarifs de la PAC à savoir : **2000 €** pour les habitations existantes et à **3000 €** pour les maisons neuves. Cette délibération a reçu la validation du contrôle de l'égalité (Etat). Cependant, à toutes fins utiles, le Syndicat peut, en fonction de ses investissements, s'il le juge nécessaire, modifier l'assiette de la PAC.

Nous avons jugé qu'il était essentiel de vous communiquer toutes ces informations afin d'éviter toutes formes d'interprétations.

Si vous avez des questions vous pouvez appeler le Syndicat au **05 56 06 13 89**.

Richard PEZAT / Président du SIAEPA - 20, Grand'Rue - 33760 Targon

## Ce qu'il faut SAVOIR ...

### Repas des aînés

Le repas des aînés, organisé par la commune de Targon, aura lieu à la salle René Lazare le mercredi 22 janvier 2020.

Les personnes ayant 65 ans en 2019, et non inscrites sur les listes électorales générales ou complémentaires, sont invitées à se présenter en mairie afin de se faire connaître.

### La divagation et la prolifération de chats

Nous savons combien la compagnie des chats peut être agréable. Croiser un chat dormant sur une murette sous le soleil, rien de plus charmant !

Cependant, lorsque la communauté de nos chers amis n'est pas maîtrisée, des nuisances assez inconfortables viennent noircir ce joli tableau.

La divagation et la prolifération de chats génèrent des plaintes relatives à la perception de nuisances (bruit, odeurs, salissures, etc.) et un risque pour la santé publique (transmission de maladies ou de parasites aux humains).

**Légalement :**

Afin de limiter la prolifération des chats, nous vous rappelons que le Règlement Sanitaire Départemental par son article 120 interdit de nourrir les chats errants, que ce soit sur le domaine public ou privé.

La stérilisation féline est fortement conseillée pour prévenir cette prolifération qui devient problématique et inquiétante.

### Nuisances sonores

De jour comme de nuit, les bruits qui peuvent créer un trouble de voisinage sont provoqués par :

- Une personne (cri, chant...).
- Une chose (instrument de musique, chaîne hifi, outil de bricolage, électroménager...).
- Un animal (abolements...).

Il est donc demandé à chacun de respecter la tranquillité du voisinage participant ainsi à l'harmonie du cadre de vie.

L'utilisation des engins bruyants (tondeuse, bétonnière, débroussailleuse...) sont autorisés pour les particuliers

dans les créneaux suivant :

- 8 h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables.
- 9 h à 12h et de 15h à 19h les samedis.
- 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

### Incinération

Durant la période du 01/10 au 14/03, les incinérations sont tolérées sous certaines conditions: toute incinération doit faire l'objet d'une **demande d'autorisation municipale**. Un incinérateur clos séparé du sol doit être utilisé. Les propriétaires forestiers, agricoles et ayant droit doivent faire une déclaration municipale et en informer le CODIS 33 pour allumage.

### Trottoirs

**À qui incombe l'entretien du trottoir qui se trouve devant chez vous ?**

Contrairement à bien des idées reçues, l'entretien des trottoirs et du caniveau, devant chaque domicile, est à la charge des riverains, c'est-à-dire le nettoyage et le désherbage afin de permettre le passage des piétons en toute sécurité et l'écoulement des eaux le long des fils d'eau.

Le mauvais entretien des trottoirs peut causer des troubles de voisinage, voire des accidents. Les occupants des immeubles bordant le trottoir sont tenus de laisser cette voie publique libre aux allers et venues des passants.

Ils ne peuvent ni y planter des arbres, ni y déposer des matériaux et ordures.

Concernant le déneigement, les riverains sont généralement tenus de casser la glace, de déneiger, de balayer la neige au droit de leurs propriétés et de jeter du sable ou du sel afin d'éviter la formation de verglas, pour permettre le passage des piétons et l'écoulement des eaux le long des caniveaux (Code des collectivités territoriales).

Toute négligence est susceptible d'entraîner la responsabilité du propriétaire ou du locataire riverain.

### Permanences URBANISME

Pour toute démarche et dépôt de dossier d'urbanisme :  
A la mairie :

Lundi matin : de 9h à 12h 30

Jeudi matin : de 9h à 12h 30

Commune

infos



# RECENSEMENT

de la population 2020

Répondez sur internet,  
c'est encore plus simple

[le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

 Insee & votre commune

Du 16 janvier au 15 février 2020

NUMÉROS PRÉCÉDENTES

## Réunion d'information Publique le 12 Novembre à 18 :00

Salle René LAZARE

# AUJOURD'HUI C'EST POSSIBLE ISOLATION 1€ POUR TOUS !



Instaurée par l'État le 13 juillet 2005, la Loi de Programmation fixant les Orientations de la Politique Énergétique ou loi POPE  
Vise à limiter les

Dépenses énergétiques. Grâce aux primes accordées dans le cadre de travaux d'amélioration énergétique, les particuliers peuvent désormais jouir d'un logement économe en énergie. Voici les différents objectifs de la loi POPE, les domaines qu'elle concerne et les conditions pour en bénéficier.

La loi POPE oblige les fournisseurs d'énergie à inciter leurs clients à réaliser des travaux de rénovation thermique. Cela permet aux particuliers d'améliorer les performances énergétiques de leur logement principal.

La loi POPE a pour objectif principal de limiter la consommation des foyers et donc de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

- Prise en Charge TOTALE par un installateur grâce à son certificat RGE - QUALIBAT

### Les dispositifs CEE concernés par cette loi

En effet, ce sont les fournisseurs d'énergie, appelés les « obligés », qui supportent ce coût. Dans le cas où les quotas ne seraient pas atteints, l'État appliquerait une lourde pénalité au fournisseur d'énergie concerné.

Le certificat d'économie d'énergie (CEE) est un certificat qui est délivré pour un type de travaux en accord avec la loi POPE. Cela peut donc concerner :

- L'isolation des combles, des toitures, des murs, des plafonds et des planchers,
- L'installation d'une pompe à chaleur eau/eau, air/air ou air/eau,

### Les conditions d'éligibilité aux CEE

Les CEE n'imposent aucune condition de ressources pour en bénéficier.

En pratique, donc, selon les exigences de la loi POPE, le logement, qu'il soit principal ou secondaire, que vous soyez locataire ou bien propriétaire le logement doit avoir plus de 2 ans.

Il est impératif de faire la demande de dossier avant la réalisation des travaux.

Une fois l'accord donné par l'installateur ces derniers pourront commencer.

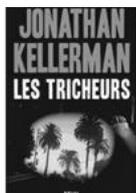
À la fin du chantier, il ne reste plus qu'à Régler la somme de 1€ à l'installateur.

L'installateur devra vous remettre une attestation de fin de Travaux, un Certificat d'économie d'énergie (CEE) ainsi que votre facture de 1€ indispensable.

## Le livre du mois

Les tricheurs

Jonathan Kellerman



« Une jeune femme morte, plongée dans un bain de neige carbonique. Une hiérarchie policière apparemment peu disposée à accélérer l'enquête. Il n'en faut pas plus pour piquer la curiosité de Milo Sturgis, le flic de Los Angeles, et de son comparse le psychologue Alex Delaware. La victime était prof dans une prestigieuse école préparatoire (...). Elle donnait des cours particuliers aux enfants peu doués des familles haut placées. Et elle s'était plainte des sévices infligés par ses collègues(...)»

&amp;&amp;&amp;

Qu'en dit la presse?Sur la quatrième de couverture

« Les romans de Kellerman ont un côté addictif. Une fois qu'on a commencé de les lire, plus moyen de s'arrêter. »

[www.babelio.com](http://www.babelio.com) (commentaire de lecteurs)

« (...)Un livre bien agréable à lire quand même et à relire éventuellement aux prochaines vacances. (...) »

&amp;

« L'intrigue est très bonne. le duo d'enquêteurs interroge une multitude de personnages qui joueront un rôle ou non dans le déroulement de l'histoire. Je ne me suis vraiment doutée de rien, la fin a donc été une pure surprise. J'ai aussi apprécié le fond. Jonathan Kellerman dénonce le ridicule des grandes universités où chaque étudiant est plus riche et influent que l'autre et où la corruption est partout. Il y a un fond de vérité qui rend l'histoire davantage intéressante. »

[www.amazon.fr](http://www.amazon.fr) (commentaire de lecteurs)

&amp;&amp;

Mon Avis

Roman choisi comme souvent à la lecture de la quatrième de couverture. Nous sommes sur la côte ouest des États-Unis. Milo Sturgis, policier de Los Angeles travaille très souvent avec son ami le psychologue Alex Delaware. Un jour Milo rend visite à son ami, en apportant avec lui un DVD. Lorsqu'il se mit en route, le DVD révéla le témoignage d'une jeune femme Elise Freeman, professeur dans une grande école. Elle raconte le calvaire qu'elle traverse, harcelée par certains de ses collègues en mentionnant leurs noms et prénoms et qu'elle a fait cette vidéo pour que la police puisse s'en servir s'il lui arrivait quelque chose. Hélas, la jeune femme est retrouvée morte dans sa baignoire, plongée dans un

bain de neige carbonique. Face à une hiérarchie peu encline à mener une enquête, Milo et Alex vont aller contre cet avis et se mettre en quête du ou des meurtriers. Ils contactent la grande école, Windsor Prep dont les dirigeants se montrent peu coopératifs. Ils vont interroger les professeurs cités par Elise, ces derniers se demandent pourquoi ils subissent un interrogatoire et malgré quelques réticences, finissent par collaborer. Ils décrivent Elise comme une personne totalement différente de ce qu'il ressortait de l'enquête au prime abord. Elle est décrite telle une personne de mauvaise réputation et peu scrupuleuse. Le petit ami d'Elise, Sal Fidella sera lui aussi interrogé, il ternira lui aussi l'image d'Elise. Quelque temps après, il est lui aussi assassiné. Les soupçons semblent se porter sur un ancien élève Martin Mendoza qui avait eu maille à partir avec Elise. Nos deux compères vont pourtant abandonner cette piste lorsqu'ils vont découvrir l'existence d'une fraude à l'examen et apprendre qu'Elise y est certainement mêlée. Cette fraude consistait à faire passer les examens d'élèves médiocres par des élèves plus « doués » pour qu'ils puissent intégrer de grandes universités. Milo et Alex vont en savoir plus sur Elise et vont finir par rencontrer d'autres personnes peu scrupuleuses qui auraient été de mêche avec elle dans cette affaire de fraude. Le duo va-t-il parvenir à élucider le mystère de la mort d'Elise ? Vous le saurez en lisant : « Les tricheurs ».

Patricia SALVAGE

HORAIRES D'OUVERTUREPériode scolaire

Mardi : 14 h 30 - 18 h

Mercredi : 9 h - 12 h  
14 h 30 - 18 h

Jeudi : 14 h 30 - 18 h 30

Vendredi : 9 h - 11 h  
14 h - 18 h

Samedi : 9 h 30 - 12 h 30

A NOTER DANS VOS AGENDAS, SUR VOS TABLETTES...**Vendredi 20 décembre de 17 heures à 19 heures**

Atelier jeux avec la ludothèque de Créon

**Fermeture de la Médiathèque :****Du lundi 21 au jeudi 24 octobre inclus,  
du lundi 28 octobre au lundi 4 novembre inclus  
et du lundi 23 au mardi 31 décembre inclus.****Lors des vacances scolaires les horaires sont légèrement modifiés:**

Fermeture le lundi, le mercredi matin et le jeudi

**mardi : 9 h-12 h/14 h-18 h,****mercredi et vendredi: 14 h-18 h , samedi: 9 h 30 - 12 h 30**Pour tout renseignement contacter le : 09.67.13.69.37 Ou [bibliotheque.targon@orange.fr](mailto:bibliotheque.targon@orange.fr)

# Médiathèque infos

## Solution des jeux du numéro précédent

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	E	N	T	E	N	T	E	■	S	N	O	B
II	C	O	U	R	S	■	N	E	O	■	B	A
III	O	N	■	M	■	D	■	N	U	S	■	V
IV	L	■	S	I	T	U	E	■	R	A	S	A
V	E	D	I	T	■	T	O	R	D	■	U	R
VI	■	O	S	E	R	■	L	A	I	S	■	D
VII	C	L	E	S	■	H	E	I	N	■	V	E
VIII	O	■	S	■	D	E	■	D	E	S	I	R
IX	L	E	■	O	R	■	E	S	■	A	T	■
X	I	T	E	M	■	S	T	■	S	I	R	E
XI	S	O	U	S	M	A	R	I	N	■	E	S
XII	■	N	S	■	U	S	E	R	■	P	S	T

L'expression à découvrir était:



Mètre

**A**

A

**L**

L



Index

Vous aurez compris : Mettre à l'index.

## Voici vos jeux du mois...

### Jeux Détente

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											■	
II						■		■				
III			■									■
IV				■						■		
V			■				■					■
VI					■							
VII				■				■				
VIII			■				■					
IX				■						■		■
X			■				■				■	
XI		■				■					■	■
XII	■										■	

#### HORIZONTALEMENT :

I/ Quiproquo. II/ Maire. Versant de montagne. III/ À lui. Coup donné à la boxe. IV/ N'est pas aimé par le coiffeur. Lentilles de bétail. Équerre. V/ Fin de maint. Abîma. Vieux poète. VI/ Délicatesse. Débris de verre. VII/ Lettre grecque. Station russe. Endroit. VIII/ Négation. Roi de la basse-cour. Gère. IX/ Camelote. Ensemble. Poste de la maison. X/ Préposition. Patronne. Note sur la copie. L'erbium. XI/ Paroi. Prénom de l'Est. XII/ Trouble. Régale du matin.

#### VERTICALEMENT :

1/ Désaccords. 2/ Acclimatation. 3/ Mesure d'ailleurs. Pronom démonstratif. À moi. 4/ Désigné par le vote. Vieille note. Certain. 5/ Punaises d'eau. Enseigne. 6/ Commode. 7/ Saisons chaudes. Fin d'infinif. Quelle vache! 8/ Champion. S'est rebiffé (a). 9/ Femme noble. Serpent. 10/ Roi de théâtre. Au bout de la main. 11/ Prévenante. 12/ Langue du Sud. Manche au tennis. Cours d'eau.

### Rébus Déchiffrez le rébus et découvrez une expression

**A**



pue

Réponse .....

Bonne lecture et à bientôt

Patricia SALVAGE



**En novembre, on arrête ENSEMBLE**



# **Soirée film LE PARI**

**Suivi d'un débat**

**Avec la participation de  
professionnels de santé de Targon**

***Le jeudi 21 novembre 20h00***

***Nous vous accueillerons dès 19h30  
à l'Espace René Lazare à Targon***

***Fumeurs, non fumeurs*  
*Nous sommes tous concernés***



## Les Rendez-vous BIO de Targon NOVEMBRE et DECEMBRE 2019

MIEUX MANGER, MANGER BIO ET LOCAL A PRIX  
COUTANT C'EST POSSIBLE !

BIOTIMARRONS : du local au Local.

L'association targonnaise « BIOTIMARRONS ! » organisatrice des Rendez-Vous Bio de Targon (marché chaque premier dimanche du mois de 10h à 14h sous la halle municipale sauf en Décembre, à l'Espace René Lazare), propose à ses adhérents depuis plusieurs années des produits d'origine biologique à prix coûtants grâce à son GASP (Groupement d'Achats Solidaires et Participatif).

Depuis le mois d'août, L'association Targonnaise « BIOTIMARRONS ! » offre désormais la possibilité à ses adhérents de commander des légumes frais d'origine biologique locale (Targon, St-Genès-de-Lombaud) et des œufs (Targon, St-Genès-de-Lombaud). Les produits sont achetés et distribués par l'association pour ses membres à prix coûtants.

Son local lui permet depuis peu de distribuer également et toujours à prix coûtants quelques produits d'épicerie et de droguerie : huile, café, poudres et pâtes de fruits secs, olives, tapenade, affinade, jus de pommes, bières, pruneaux, miel, écoproduits d'entretien... dans la limite des stocks disponibles.

Une seule contrainte : à partir de Janvier 2020 d'être adhérent de l'association (15€/an pour l'adhésion à l'association + 25 €/an pour le fonctionnement du local payable en 3 fois) et donner quelques heures de bénévolat.

Venez nous rencontrer chaque Vendredi de 17h30 à 19h (sauf le vendredi précédent les RDV Bio) : au 4 rue René-Pezat à Targon ou sur les RDV Bio du premier dimanche du mois (3/11 - 1/12 - 1/03 - 5/04 - 03/05 - 7/06 - 5/07 - 2/08 - 6/09 - 4/10 - 1/11 - 6/12) de 10h à 14h.

Pas de Marché en Janvier et Février !



*Les neuvièmes et dixièmes éditions  
des RDV Bio de Targon se dérouleront  
les Dimanche 03 Novembre et 01 Décembre 2019.*

Au mois de Novembre, c'est sous la Halle Municipale que les exposants accueilleront clients et visiteurs.

Lors de ce marché, l'Association CVT propose de venir échanger vos boutures lors du Troc' boutures.

Au mois de Décembre, comme tous les ans, le Grand Marché des RDV Bio accueillera ses clients à l'Espace René Lazare (en face de la Caserne des Pompiers).

Une trentaine d'exposants seront présents pour ce dernier marché de l'année !

Vous retrouverez comme d'habitude auprès de nos producteurs commerçants : légumes de saison, salaisons de porc, fromage de brebis, poissons fumés, Charcuterie, pain, tourtes, cannelés salés et sucrés, confitures, Pommes, vins, Textiles, Faitout culinaire, artisanat du cuir...

Venez partager un bon moment de convivialité en déjeunant sur place les bons plats de nos restaurateurs (Saumon Fumé, spécialités du Sud-Ouest, plats végétariens...

En cette fin d'année, vous trouverez auprès de nos artisans de belles idées cadeaux qui raviront petits et grands (Marionnettes, Sac en cuir, Faitout en terre cuite, textiles, bols tibétains... )

Pour animer ces marchés, nous aurons le plaisir d'accueillir :

Au mois de Novembre :

« Lolotte », musicienne et chanteuse aussi à l'aise avec les reprises de Piaf, Aznavour, Mouloudji qu'avec des chansons plus actuelles des Wiggles, Hurlements de léo, Têtes Raides.

Le répertoire de cette chanteuse accordéoniste est décidément très hétéroclite !

Une musicienne "tout terrain" qui sait s'adapter à son public, l'inciter à

Chanter avec elle voire même esquisser quelques pas de danse !

Au mois de Décembre :

« Les clefs dans la botte », groupe de musiciens et chanteurs avec guitares, accordéon, saxophone interprétant des chansons françaises et hispaniques... Ambiance assurée !

Nous vous espérons nombreux ! Limitons les déchets - si vous souhaitez déjeuner sur place : apportez vos couverts !

Retrouvez les marchés précédents sur : <http://marchebiotargon.wixsite.com/info>

Retrouvez-nous sur <https://www.facebook.com/biotimarrons>

Pour l'association "BIOTIMARRONS !" : Chantal, Christine, Dominique, Christian, Patrick et Sylvain.

# ASSOS. MANIFESTATIONS. INFOS

*A NOTER DANS VOTRE AGENDA - Certaines dates peuvent être modifiées, supprimées ou ajoutées*

29.10.2019	Duo des non - ERL	06.12.2019	Un conte , une soupe - Foyer RPA
03.11.2019	Marché Bio – Biotimarrons - Halle	07.12.2019	Anne ETCHEGOYEN - ERL
10.11.2019	Bourse aux jouets	08.12.2019	Zumba party - ERL
16.11.2019	Chants Corses - Eglise de Targon	15.12.2019	Loto de la paroisse - ERL
24.11.2019	Nougaro en 4 couleurs - ERL	18.12.2019	Spectacle Enfance - ERL
30.11.2019	Sainte Cécile - ERL	10.01.2020	Voeux de la municipalité - ERL
01.12.2019	Marché Bio – Biotimarrons - ERL	11.01.2020	Spectacle Famille - ERL



## Le Secours Catholique de la Gironde a besoin de vous !

La précarité poursuit son chemin et le Secours Catholique – Caritas France accompagne de plus en plus d'exclus.

Répondant non seulement aux besoins concrets des personnes, cet accompagnement se traduit aussi par un soutien quotidien pour l'accès au droit, l'aide à la scolarité et à l'apprentissage du français, les boutiques solidaires, ainsi que par des rencontres permettant de sortir les personnes de l'isolement et de les impliquer vers plus d'autonomie.

Le Secours Catholique - Caritas France a plus que jamais besoin des dons de tous pour pouvoir continuer ses actions et de votre temps bénévole pour renforcer ses équipes en Gironde. Chacun a une « richesse » à partager avec les personnes en précarité : proches ou lointaines, victimes de crises économiques, politiques ou de catastrophes naturelles.

En Gironde, plus de 780 bénévoles répartis dans 40 équipes rencontrent, aident et accompagnent près de 23 000 personnes défavorisées.

La Collecte nationale se déroule chaque année au mois de novembre, nous vous remercions par avance de votre générosité.

**Contact :** Délégation du Secours Catholique de Gironde – 12 rue Thalès - Parc Château Rouquey – 33700 Mérignac Tél. 05 56 98 35 29



# ASSOS. MANIFESTATIONS. INFOS

## "Le club d'escrime targonnais s'étoffe."



A l'issue des forums d'associations et de différentes actions de communication, le club d'escrime de Targon a enregistré cette année une armada de nouveaux adhérents.

En effet, pas moins de trente nouvelles adhésions ont été enregistrées, dans toutes les catégories, du plus jeune (5ans) au plus âgé (52 ans). Cet afflux, pour le plus grand bonheur des dirigeants, a nécessité quelques aménagements et l'acquisition en urgence de nouveau matériel. Aujourd'hui, tous sont équipés de leur belle tenue blanche, aux normes réglementaires.

Sur les cours à cinq niveaux différents, deux affichent complet, les jeunes débutants et les "grands" confirmés. Il reste néanmoins quelques places pour l'escrime éveil (de 5 à 7 ans) et les adultes débutants.

Le club réunira ses adhérents avant les vacances scolaires de la Toussaint, nouveaux et anciens pourront faire connaissance et discuter avec les dirigeants. Ces derniers essaieront, avec l'assentiment de chacun, d'entretenir l'esprit de convivialité et de compétitivité ce qui n'est pas incompatible."

Sur les photos, un des cours débutants enfants, tous équipés et une des premières séances d'initiation.

Cordialement.

Daniel Zueras.



## MUSAÏQUE FAIT SA RENTRÉE :

De 0 à 77 ans!

Cours individuels ou à plusieurs  
Ateliers Pop Rock et Percus/ Banda

Tarifs: asso-musique.fr



ARTS  
PLASTIQUES



Piano classique, blues,  
pop,  
Eveil Musical Montessori



Guitare sèche, électrique,  
Ukulele, Batterie,  
Atelier Pop Rock!



Flûte, Saxo,  
Clarinette,  
Trompette, Violon



Atelier Percussions



BANDA!



16, rue René Pezat  
33760 TARGON

## SPECTACLE DE NOEL

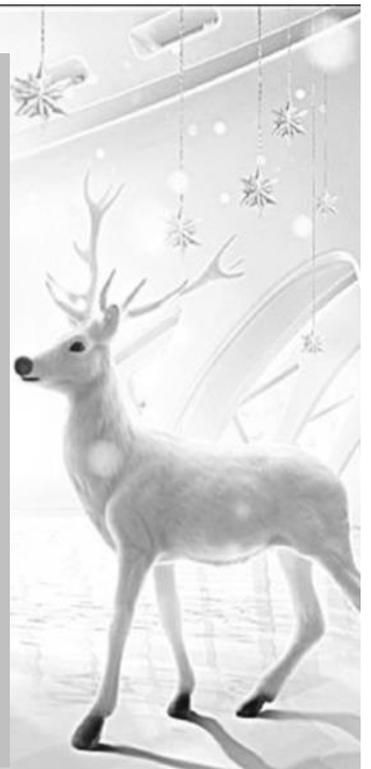
Proposé par les enfants du Périscolaire  
de l'école Jules Ferry

Vendredi 13 Décembre

À 18h30 Espace René Lazare  
à TARGON

Au programme :

Du théâtre, danses, chants, exposition de photos et objets préparés durant la pause méridienne et les temps de garderie



# ASSOS. MANIFESTATIONS. INFOS

Venez échanger vos boutures ...

**TARGON TROC' BOUTURES**

**Dimanche 03 Novembre 2019**

De 10 h à 14 h

Halle de la mairie, avec le marché bio

Organisé par l'Asso  
Cartier Vert en Targonnais  
cv133760@gmail.com

Document réalisé par le CVT  
Document à ne pas jeter sur la voie publique

Samedi **30** Novembre à **Targon**  
Espace René Lazare  
A partir de **19h30**

**Concert de la Ste Cécile 2019**

Les tireurs de litres (Banda)  
Los Musaïcos (Banda)

Buvette & restauration

Entrée libre

REPAS sur réservation 10€  
2 menus au choix dont 1 végétarien  
Règlement à la réservation  
avant le 26 novembre

Infos & réservations :  
Musaique au **06 33 15 02 62**

## Barbara Furtuna

Avec plus de 1000 concerts un peu partout dans le monde, l'ensemble Barbara Furtuna est devenu, en 15 ans d'existence, incontournable sur la scène vocale. Le quatuor reste fidèle à l'esprit du chant corse tout en le revisitant grâce à des compositions originales. Le groupe ne s'est jamais laissé enfermer dans un registre unique et a participé à de nombreux projets avec des artistes d'horizons divers comme l'ensemble baroque l'Arpeggiata, les musiques anciennes de Constantinople ou plus récemment les ténors Plácido Domingo et Roberto Alagna.

Concert de Barbara Furtuna le samedi 16 novembre 2019 à l'Eglise St Romain de Targon (33) à 20h30

Billetterie : Mairie, 2 Rue de la Mairie, 33760 Targon, 05 56 23 90 13

Sur place le jour du concert à partir de 18h30  
Et en ligne sur [www.barbara-furtuna.fr](http://www.barbara-furtuna.fr)  
Ouverture des portes à 20h - placement libre  
Tarif unique 17€ - gratuit pour les - 12 ans

En partenariat avec la ville de Targon

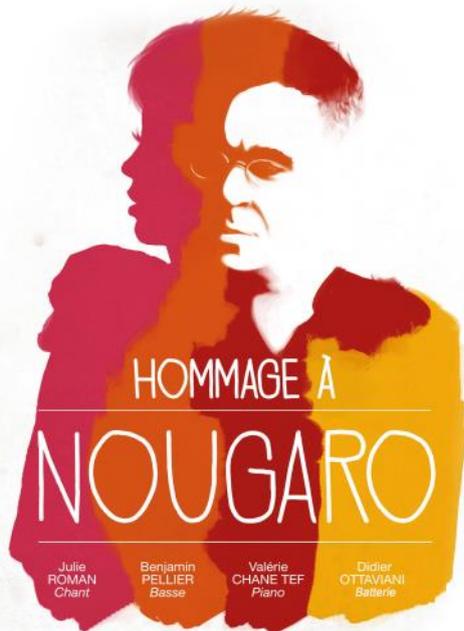
**BARBARA FURTUNA**

**VOIX CORSES**

**Targon**

• Eglise St Romain •

**Sam 16 Nov 20h30**



# HOMMAGE À NOUGARO

Julie ROMAN Chant  
Benjamin PELLIER Basse  
Valérie CHANE TEF Piano  
Didier OTTAVIANI Batterie

Narrateur : Jérôme Martin

<b>TARGON</b>	<b>DIMANCHE</b>
Espace René LAZARE à 16h Prix des places 5€	<b>24</b>
Points de vente : MAIRIE : 05 56 23 90 13 et au guichet, le jour du spectacle	<b>NOVEMBRE</b>

Impression : mairie de Targon / ne pas jeter sur la voie publique

# ANNE ETCHEGOYEN

chanteuse basque en concert



<b>TARGON</b>	<b>SAMEDI</b>
Espace René LAZARE à 21h Prix des places 10€	<b>7</b>
Points de vente : MAIRIE : 05 56 23 90 13 et au guichet, le jour du spectacle	<b>DÉCEMBRE</b>

Impression : mairie de Targon / ne pas jeter sur la voie publique

## Un Conte, une Soupe

- 1ère édition -

Maupassant-Brèves de campagne par Monia Lyorit

<b>TARGON</b>	<b> VENDREDI</b>
Foyer de la RPA à 19h30 Entrée : 2 légumes (ou prix libre)	<b>6</b>
Infos, renseignements : ACROCS Productions 05 56 30 93 13 - acrocs.prods@gmail.com	<b>DÉCEMBRE</b>

Impression : mairie de Targon / ne pas jeter sur la voie publique

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

## LE VOYAGE DE BAVARD ET MUET

COMPAGNIE GAVIAL ET PHACCHERE

<b>TARGON</b>	<b>MERCREDI</b>
Espace René LAZARE à 15h Entrée libre	<b>18</b>
Renseignements : mairie : 05 56 23 90 13 f CultureTargon	<b>DÉCEMBRE</b>

Impression : mairie de Targon / ne pas jeter sur la voie publique